



Genève, le 19 juin 2023
Aux représentantes et représentants
des médias

**Communiqué conjoint du département de la santé et des mobilités (DSM), du
département du territoire (DT) et de la Ville de Genève**

Un parcours animé et rafraîchissant pour l'été

Pour la troisième année consécutive, le canton et la Ville de Genève déploient le projet pilote "De parc en parc". Pendant tout l'été, des structures éphémères invitent la population – et en particulier les seniors – à sortir, se rencontrer et se rafraîchir. Cette année, ces structures sont regroupées pour former un parcours en direction des parcs de la rive droite du lac – et elles sont animées par diverses associations.

Les structures éphémères appelées micro-oasis sont une invitation à flâner, à se reposer et à socialiser, même lorsque les températures estivales deviennent étouffantes. Elles offrent des places assises ombragées, de la végétation et un système de brumisation pour abaisser localement la température ressentie de plusieurs degrés. Ce système consomme moins d'eau qu'une fontaine publique et la moitié de l'électricité d'un grille-pain.

Pour Monsieur Pierre Maudet, conseiller d'Etat chargé de la santé et des mobilités, "sur le plan de la prévention des maladies, ces micro-oasis sont un facteur de maintien en santé de la population par les liens sociaux qu'elles contribuent à renforcer."

Pour cette édition, la troisième en phase pilote, les "micro-oasis" sont disposées à intervalles réguliers. Elles forment ainsi un parcours facilitant les déplacements des résidents d'un quartier dense et relativement peu végétalisé – les Pâquis – vers les parcs avoisinants. Interrogés durant l'été dernier, les utilisatrices et utilisateurs de ces micro-oasis ont déclaré pouvoir les utiliser comme des étapes possibles pour une promenade plus longue, tout en les trouvant suffisamment attractives pour constituer un but de sortie en soi.

Cette année, les micro-oasis sont installées aux adresses suivantes: Rue de Berne 49 (intersection Rue de Zurich), Rue du Môle 17 (intersection Rue de Berne), Place Châteaubriand et Place St-Gervais (deux micro-oasis). De plus, grâce à un partenariat avec l'EMS de la Terrassière, une structure plus légère, mais offrant également de l'ombre et de la brumisation, sera installée à la Rue de la Terrassière 7.

Madame Frédérique Perler, conseillère administrative de la Ville de Genève précise: "en cas de pic de chaleur, les seniors sont invités à fréquenter ces micro-oasis de fraîcheur, des lieux qui permettent aussi de maintenir un lien social. Le voisinage, les médecins et les pharmaciens, ainsi que les clubs d'ânés, sont incités à relayer cette information auprès des seniors."

Pour la Magistrate en charge de la cohésion sociale et de la solidarité, Christina Kitsos, il est important, "au vu des dérèglements climatiques qui s'aggravent, de penser la ville

différemment car les pics de chaleurs affectent en premier lieu les personnes les plus vulnérables." Dans le cadre de la Politique sociale de proximité mise en œuvre par son Département, et grâce à la collaboration de nombreux partenaires locaux, la Conseillère administrative se réjouit de contribuer au projet "De parc en parc". "De nombreuses activités sont coordonnées par les équipes du Service social: balades en vélo-taxi, animations musicales, informations sur les changements climatiques ou encore loto, soit autant d'invitations faites au public senior à partager un moment et à s'approprier la ville autrement."

Diverses organisations ont été invitées à s'approprier les micro-oasis pour y organiser des activités et des animations; elles seront annoncées sur les feuillets informatifs disposés dans chaque micro-oasis.

Adapter l'espace urbain aux changements climatiques attendus

Au cours des 30 prochaines années à Genève, MeteoSuisse prévoit que la température moyenne augmentera de 2 à 3°C et que le nombre de jours avec une température dépassant les 30 °C doublera. Les vagues de chaleur vont donc être plus fréquentes et plus intenses. Or, celles-ci peuvent avoir de graves effets sur la santé, en particulier pour les populations vulnérables, telles les personnes âgées et les personnes souffrant de maladies chroniques.

Dans les zones urbaines particulièrement chaudes, le maintien ou la plantation d'arbres devraient permettre d'accroître l'ombrage et l'évaporation d'eau pour abaisser les températures. C'est ce que visent les plans d'arborisation et végétalisation du canton et de la Ville de Genève, en cours de déploiement. Pour les zones où cela n'est pas possible, il est nécessaire de proposer des alternatives pour atténuer les effets de la chaleur extrême, telles que les micro-oasis.

Cette année, les micro-oasis du projet De parc en parc sont installées sur des lieux particulièrement minéraux – où la chaleur peut être piégée par les bâtiments et les trottoirs. Selon Monsieur Antonio Hodgers, conseiller d'Etat chargé du territoire: "Il faut conquérir chaque mètre carré pour rafraîchir la ville et s'assurer qu'elle n'exclut personne en cas de forte chaleur. En plus de son utilité, ce projet pilote offrira certainement des espaces poétiques au milieu de la ville ordinaire."

Dernière année pilote du projet De parc en parc

D'après les observations réalisées pendant l'été 2022, chaque micro-oasis a été utilisée environ 80 fois par jour. Les micro-oasis encouragent les seniors à sortir lorsqu'il fait chaud, mais l'aspect social pourrait être amélioré puisque presque la moitié des utilisateurs n'échangent "jamais ou seulement parfois" avec d'autres utilisatrices et utilisateurs. C'est la raison pour laquelle, cette année, des animations sont prévues.

Ce projet a été initié par le Service du médecin cantonal de la Direction générale de la santé et déployé en collaboration avec la Ville de Genève, le Service cantonal du développement durable, l'Office cantonal de l'agriculture et de la nature, et la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève (hepia). Il contribue au premier et sixième axes stratégiques du Concept cantonal de promotion de la santé et de prévention 2030, et il concrétise une partie des actions prévues dans les fiches 4.5 et 5.1 du Plan climat cantonal 2030.

Les partenaires du projet

- Service du médecin cantonal - Département de la santé et des mobilités (DSM)

- Office cantonal de l'agriculture et de la nature - Département du territoire (DT)
- Service cantonal du développement durable - Département du territoire (DT)
- Service social - Ville de Genève
- Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité - Ville de Genève
- Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève - HEPIA

Voir aussi

- deparcenparc.ge.ch
- FAQ
- Une étude pour améliorer la qualité de vie des seniors lors de canicules

NOTA: Pour toute utilisation de photos des micro-oasis (prises en 2021), il convient de mentionner les crédits de la manière suivante: "Ville de Genève, doc photo, Nicole Zermatten".

Pour tout complément d'information:

- *M. Pierre Maudet, conseiller d'Etat, par l'intermédiaire de M. Yves Bellégo, chargé d'information, DSM, T. 022 546 76 06;*
- *M. Antonio Hodgers, conseiller d'Etat, par l'intermédiaire de Mme Pauline de Salis, responsable communication, DT, T. 022 546 60 47;*
- *Mme Frédérique Perler, Conseillère administrative de la Ville de Genève, par l'intermédiaire de M. Marc Moulin, collaborateur personnel, T. 022 418 20 17;*
- *Mme Christina Kitsos, conseillère administrative de la Ville de Genève, par l'intermédiaire de Mme Manuelle Pasquali, collaboratrice personnelle, T. 079 446 40 13.*